

FOURNITURES AUTOMOBILES



SARL au capital de 71 690 Euros
RCS 493 050 736 - Code TVA FR93493050736

site internet :
www.calsarl.com

AVIGNON

8, Rue Compagnonnage
Z.A.E. des Angles
30133 LES ANGES
Tél : 04.90.92.50.11
calavignon@orange.fr

BÉZIERS

6, Rue Henri Moissan
Z.I. du Capiscol
34500 BÉZIERS
Tél : 04.67.21.69.06
cal34beziers@orange.fr

MONTPELLIER

792, Av. du Marché Gare
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.65.81.00
Tél : 04.67.65.70.40
cal34@wanadoo.fr

NIMES

200, Av. Maurice Trintignant
km Delta
30900 NIMES
Tél : 04.66.84.91.64
cal-30@orange.fr

SÈTE

1052, Avenue des
Eaux Blanches
34200 SÈTE
Tél : 04.67.18.39.40
cal34sete@orange.fr

SERVI PAR : (13) HERDSE

TOURNEE : (0) Indefini

AUTO DVS

INSTANCE

HEREPIAN

CODE TVA CLIENT :

N° B.L.	REPRÉSENTANT	N° COMPTE CLIENT	DATE	N° CDE CLIENT	N° FACTURE
Nb : 3345113	(02) CAL BEZIERS	B1111 (0CB1501)	30/08/2023		

N° ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNIT. H.T.	%	PRIX NET H.T.	MONTANT NET H.T.
CCT NETCU	NETTOYAGE CULASSE	1	15,00	NET	15,00	15,00
CCT EPRC4	EPREUVE CULASSE 4 CYL	1	65,00	20	52,00	52,00
CCT SURCD4	NETTOYAGE PLAN DE JOINT CULASSE DIESEL 4 IMPERATIF: TOUT MATERIEL DOIT ETRE SOIGNEUSEMENT NETTOYE ET SOUFFLE AVANT MONTAGE AFIN D'ELIMINER TOUS RESIDUS D'USINAGE ET D'EMBALLAGE.	1	60,00	20	48,00	48,00
CCT RECS	RECTIFICATION SOUPAPE	8	8,50	20	6,80	54,40
CCT MDCU	MD SUR PRESTATIONS ATELIER CULASSES DEMONTAGE REMONTAGE SOUPAPE REEMPLACEMENT VALVE SOUPAPE	1	65,00	NET	65,00	65,00
KS 61-35815-30/114	JOINT DE CULASSE PSA	1	79,92	30	55,94	55,94
KS 02-34398-01/114	POCHETTE RODAGE SANS JTC	1	94,56	30	66,19	66,19

TOTAL H.T.

T.V.A.

MONTANT T.V.A.

MONTANT T.T.C.

*** A REPORTER ***

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

"Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner."